



PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC



Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.



Nouvelle preuve de l'efficacité de la centralisation

Dans le numéro du 19 septembre dernier du **Bulletin de la Ferme**, nous annonçons la constitution de la Coopérative Canadienne du Bétail, Ltée.

Sous cette raison sociale sont groupées toutes les coopératives faisant le commerce d'animaux vivants au Canada.

La nouvelle fédération coopérative a commencé le premier septembre ses transactions sur le marché de Montréal. Elle n'en est donc encore pratiquement qu'à ses débuts, et cependant, déjà elle fait un chiffre considérable d'affaires et on prévoit qu'avant longtemps elle exercera, pour le plus grand bénéfice des éleveurs, un contrôle presque absolu sur la vente au Canada des animaux vivants. Ici encore on constate que la centralisation est le meilleur moyen d'obtenir des résultats pratiques.

Du succès de la nouvelle organisation se dégage une leçon dont devrait profiter tous ceux qui ont à cœur le progrès de la coopération en province de Québec.

Les six coopératives qui faisaient auparavant le commerce des animaux vivants se nuisaient mutuellement et se faisaient, sans le vouloir, une concurrence dommageable.

Pour lutter contre la puissante combine des maisons de salaison, intéressées à payer le moins cher possible, il n'y avait qu'un moyen: le groupement de ces coopératives, afin de répartir les animaux à vendre suivant les besoins des différents marchés.

La Coopérative Fédérée surveille étroitement les opérations du bureau de Montréal de la Coopérative Canadienne du Bétail; elle laisse cependant les expéditeurs libres de consigner leurs animaux, soit directement à celle-ci, aux cours à bestiaux à la Pointe Saint-Charles, soit à elle-même. Elle se tient responsable de toutes les expéditions faites soit à l'une soit à l'autre de ces organisations.

Le président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée, M. J.-Arthur Pâquet, fait partie du Conseil Exécutif de la Coopérative Canadienne du Bétail. Les intérêts des expéditeurs québécois sont donc entre bonnes mains, et ceux-ci peuvent être sûrs d'avoir la même satisfaction que la Coopérative Fédérée leur a donnée dans le passé.

A une récente réunion tenue à Toronto, le bureau national de la Canadian Live Stock Co-Operative a été ainsi composé: président, W.-D. Mackay, Moose Jaw, Sask.; premier vice-président, J.-Arthur Pâquet, Montréal, Qué.; deuxième vice-président, J.-W. Graham, Moncton, N.-B.; trésorier, H. B. Clemes, Toronto; secrétaire, J. K. King, Toronto.

Directeurs: Alf. B. Haarstad, Bentley, Alta.; J. E. Evanson, Taber, Alta.; P. E. Roblin, Govan, Sask.; Roy McPhail, Brandon, Man.; Dr J. A. Dunn, M. P. P., Carman, Man.; H. A. Gilroy, Alvinston, Ont.; H. B. Clemes, Toronto; J.-Arthur Pâquet, Montréal; Arthur Meunier, Montréal; R. M. Elliott, Moncton, N.-B.

Conseil Exécutif: H. B. Clemes, J. K. King, J.-Arthur Pâquet.

Rappelons comment est composé le nouvel organisme coopératif interprovincial:

- Maritime Co-Operative Livestock Marketing Board, de Moncton, N.B., qui comprend les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard;
- La Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, pour le Québec;
- United Farmers Co-Operative Company, Limited (U.F.O.), Toronto, pour l'Ontario;
- Manitoba Co-Operative Livestock Producers, Limited, St-Boniface, pour le Manitoba;
- Saskatchewan Co-Operative Livestock Producers, Limited, Moose Jaw, pour la Saskatchewan;
- Alberta Co-Operative Livestock Producers, Limited, Edmonton, pour l'Alberta.

Huit des neuf provinces du Dominion sont donc comprises dans la nouvelle société. Il est peu connu que ces coopératives manipulaient 40 pour cent des animaux vivants vendus sur les marchés publics du Canada, et que l'an dernier leur chiffre d'affaires s'est élevé à près de 28 millions de dollars.

Ces six grandes coopératives ont fait énormément pour améliorer les conditions générales de vente du bétail vivant; mais par suite de leur développement considérable et de l'insuffisance de leurs marchés, elles en étaient rendues au point où elles se nuisaient mutuellement. On le constatait particulièrement sur le marché de Montréal, sur lequel on déversait parfois le trop plein des marchés de Toronto et de Winnipeg, ce qui avait pour effet de faire baisser les prix.

Les débouchés locaux ne suffisant pas à absorber les animaux de ces différentes coopératives, elles devaient chercher ailleurs des centres capables de recevoir leurs surplus. Montréal, Toronto et Winnipeg ayant un pouvoir d'achat très élevé, il était logique que ces organisations de vente cherchent à profiter de ces débouchés. Et comme il n'existait aucune entente entre ces organisations, elles devaient très souvent venir en conflit et en concurrence les unes avec les autres. La Coopérative Fédérée avait un bureau de vente sur le marché de Montréal, de même que les United Farmers d'Ontario; les autres coopératives recouraient aux nombreux agents à commission pour effectuer leurs ventes, en sorte que la concurrence ainsi créée prenait un caractère dont les effets ne pouvaient que nuire énormément aux intérêts des producteurs qui confiaient leurs animaux à ces organisations. Cette situation, on le conçoit, était très sérieuse.

D'un autre côté, ces coopératives avaient à faire face au groupement des maisons de salaison, qui, en mettant un acheteur unique sur chacun des marchés, se vantaient de pouvoir réaliser au moins un million de piastres de plus par année.

A leur exemple, il fallait trouver le moyen de faire disparaître la concurrence entre vendeurs et diminuer les frais de mise sur le marché. C'est fait: la nouvelle fédération de coopératives réalise pleinement ce but tant désiré. Au lieu d'avoir, sur chacun des grands marchés, une dizaine de vendeurs sollicitant la clientèle, elles n'auront plus qu'un seul bureau de vente dans chaque grand centre. Résultat: économie appréciable et obtention de meilleurs prix, pour le plus grand bénéfice des coopérateurs.

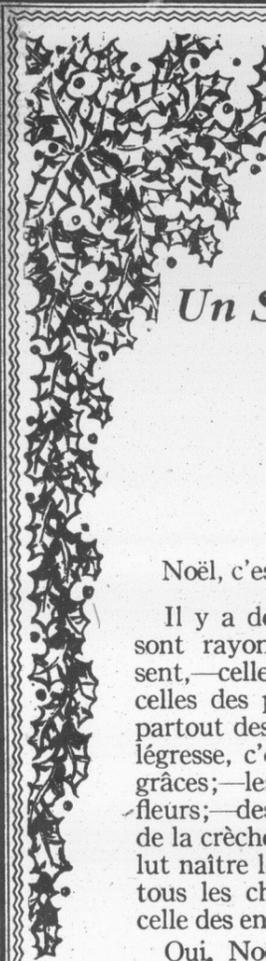
Il y a plus: la nouvelle organisation sera non seulement un facteur important dans la fixation des prix, mais elle contribuera encore à l'amélioration de la qualité des bestiaux mis sur le marché, par une classification rigoureuse qui permettra de payer les animaux suivant leur valeur réelle. Si le gouvernement fédéral ajoutait une légère prime pour le bœuf de toute première qualité, nous sommes convaincus que nous verrions bientôt nos exportations augmenter en nombre et en valeur. Semblable octroi étant distribué par le nouvel organisme, sur l'avis des classificateurs officiels, serait de nature à promouvoir notablement l'élevage et la coopération, surtout en province de Québec. Il est bien compris que ce que nous disons là n'est que l'expression de l'opinion du rédacteur de cet article. Il nous semble cependant qu'elle n'en mérite pas moins considération par qui de droit.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre toute l'importance de la nouvelle organisation et les bénéfices que les cultivateurs sont appelés à en retirer, s'ils savent en profiter, en lui expédiant tous leurs animaux destinés au marché.

Les abstentionnistes, toujours prêts à critiquer et à profiter de la plus-value que donne à leurs produits la coopération, ne comprennent pas qu'ils travaillent contre leurs propres intérêts et ceux de la communauté, en s'obstinant à faire bande à part.



MONSIEUR J.-ARTHUR PÂQUET
Premier vice-président du bureau de direction de la Canadian Live Stock Co-Operative; l'un des trois directeurs qui composent le Conseil Exécutif de cette vaste organisation; depuis plus de sept ans président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec.



Un S

Noël, c'est
 Il y a de
 sont rayon
 sent,—celle
 celles des p
 partout des
 légresse, c'
 grâces;—le
 fleurs;—de
 de la crèche
 lut naître l
 tous les ch
 celle des en

Oui, Noël
 chérie qu'o

La fête o
 au 25 déco
 vent du r
 tombe à gr
 la terre en
 ces misères
 toutes les â
 épaisses au
 tes de lum
 saints s'élè

Minuit
 mière des t
 à partir de
 Tout est sp
 chants d'a
 embaumés
 chapelles l
 du Fils de
 est le Roi d
 entier reco
 siècles.

Noël ! Noël
 est né !

